

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 22 février 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux février à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint Désiré, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 15 février 2024

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 24

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C. CHEMINET JL., LECLERC C., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B, NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à JE CHABROL), LAMY R. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), ANTONIOTTI L. (pouvoir à JL DUNEAUD)

Vente des locaux de l'atelier de découpe de Chambérat

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire a validé le principe de la vente des locaux de l'atelier de découpe de Chambérat et qu'aujourd'hui une offre d'achat a été faite par Madame et Monsieur ALKHAZNAWI à hauteur de 70 000 €.

Le Président soumet la proposition au Conseil Communautaire en rappelant que les services des Domaines avaient estimé le bien à 80 000 € avec une marge d'appréciation de 15 %.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ de vendre les locaux de l'atelier de découpe de Chambérat situés sur les parcelles A838, A840, E322 à la SCI de Madame et Monsieur ALKHAZNAWI pour un montant net de 70 000 €,
- ✓ d'autoriser le Président à signer l'acte de vente correspondant.

Pour copie conforme,
Huriel, le 1^{er} mars 2024
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

